

*Questions orales***L'ASSURANCE-CHÔMAGE****LA POSSIBILITÉ D'EMBAUCHAGE OBLIGATOIRE DES CHÔMEURS PRESTATAIRES**

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'espère que le ministre approuve également l'idée, comme on l'a dit, de veiller à ce que les prestataires du bien-être social acceptent les emplois disponibles. Cela me semble être une indication que la même chose pourrait peut-être marcher dans le cas des prestataires de l'assurance-chômage qui pourraient également accepter les emplois disponibles; l'idée n'est pas dépourvue d'intérêt. Je me demande si le ministre est de cet avis, et s'il a l'intention de présenter une mesure législative qui forcerait les prestataires d'assurance-chômage à accepter les emplois disponibles.

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** La loi sur l'assurance-chômage comporte déjà des dispositions relatives à la disponibilité pour le travail et à l'acceptation des emplois convenables, et ces dispositions sont appliquées dans le cadre des lignes directrices et du règlement d'application.

\* \* \*

[Français]

**LA CONSOMMATION****ON DEMANDE UN RAPPORT DE L'ÉTUDE SUR LES PRIX PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à celle posée par le député de Yorkton-Melville à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

On a présenté hier le rapport de l'étude effectuée par M. Bruce Mallen, spécialiste en mise en marché pour le compte de la commission de révision des prix des aliments; il en ressort que les Canadiens paient environ 4 p. 100 trop cher pour leur alimentation, et ce phénomène serait dû au quasi monopole qui élimine la concurrence entre les quatre grands détaillants de produits alimentaires soit la Dominion, la Weston-Loblaw, la Canada Safeway et la compagnie Steinberg. Le ministre est-il maintenant en mesure de faire le point sur cette question ou peut-il indiquer à la Chambre s'il a l'intention de donner suite à la recommandation du rapport, savoir d'établir une législation visant à rétablir l'expansion des chaînes de supermarché en particulier dans les régions où elles occupent déjà une très large place, allant jusqu'à 94 p. 100 du marché?

**L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le président, voilà une suggestion fort intéressante et qui mérite d'être étudiée. Par ailleurs, je répète ce que j'ai dit tout à l'heure à l'honorable député de Yorkton-Melville: Ce rapport a été transmis au directeur des enquêtes sur les coalitions pour étude, quant à la section concernant la trop forte concentration commerciale.

\* \* \*

[Traduction]

**LA DÉFENSE NATIONALE****LE CONTRAT DE FABRICATION AU MANITOBA DE PIÈCES POUR LES APPAREILS ORION**

**M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le 1<sup>er</sup> décembre 1975, devant le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, il a

[M. Andras.]

dit que 560 millions de dollars en contrats iraient à des entreprises canadiennes pour la fabrication de pièces destinées aux nouveaux appareils Orion de Lockheed, dont 50 millions au Manitoba. Le ministre peut-il dire à la Chambre où en sont ces contrats à la lumière des dernières nouvelles que le gouvernement n'achètera peut-être pas l'Orion?

**L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, aucune des ententes dont pourrait bénéficier notre industrie n'est compromise. Toutefois, comme le député le sait, le contrat proprement dit est au stade final de négociation par le ministère des Approvisionnements et Services.

**M. McKenzie:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Aux réunions du comité, le ministre a dit, le 1<sup>er</sup> décembre 1975, que les travaux commenceraient tout de suite. Il a ajouté que Standard Aero de Winnipeg n'aura pas à attendre mais qu'elle commencera à avoir du travail dès maintenant. Standard Aero a-t-elle déjà commencé la fabrication de pièces pour les appareils Orion?

**M. Richardson:** Monsieur l'Orateur, tant que le contrat principal n'aura pas été signé, il n'y aura pas de travail pour aucune entreprise au Canada.

**LA POSSIBILITÉ DE RÉOUVERTURE DU PÂTURAGE COLLECTIF DE SUFFIELD**

**M. Bert Hargrave (Medicine Hat):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Défense nationale. Elle a trait à la récente décision de son ministère de fermer le pâturage collectif de Suffield, près de Medicine Hat, qui relève de l'administration du rétablissement agricole des Prairies. Cette décision signifie qu'on devra trouver des pâturages pour environ 5,000 bêtes d'élevage ou vendre les bêtes. Le ministre songera-t-il immédiatement à annuler le décret du ministère, car l'ARAP a recommandé à son collègue du cabinet, le ministre de l'Expansion économique régionale, que cette terre devienne un pâturage permanent et non temporaire de l'ARAP?

● (1450)

**L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, au cours des années, le champ Suffield a généralement servi de pâturage en cas d'urgence, surtout pendant les saisons très sèches. Comme le député le sait, la récolte herbagère a été excellente cette année et il n'y a pas d'urgence et on a donc décidé de ne pas utiliser le pâturage cette année.

**M. Hargrave:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de la Défense nationale. Est-il maintenant en mesure de me fournir des exemplaires des trois rapports que j'ai demandés par écrit, surtout celui du ministre de l'Expansion économique régionale, et qui concernent cette situation très urgente?

**M. Richardson:** Monsieur l'Orateur, j'examinerai la demande du député et j'y accéderai si possible. J'ignore ce que les rapports contiennent.